

Un nomade dans le jardin de l'Arc alpin

PROJET ▶ Vincent Tornay, jeune étudiant valaisan, se prépare à effectuer un long voyage itinérant sur la Via Alpina pour en recenser toutes les richesses dans le cadre de sa thèse universitaire.



«Ma démarche cherche à promouvoir un message de sensibilisation à l'environnement naturel et culturel des Alpes.» LDD

CHRISTINE SCHMIDT

Sa passion pour le développement durable des régions de montagne a guidé ses pas autant vers les 4000 mètres des Alpes que vers des trekkings proches ou plus lointains. Originaire de Martigny, Vincent Tornay n'a que 28 ans et son carnet de route est déjà riche en aventures. «J'ai réalisé plusieurs expéditions, dont une en Indonésie, une autre sur le massif du Qilian Shan, en Chine, plusieurs en Amérique latine, dans la Cordillère des Andes notamment. J'ai également effectué l'ascension du Condoriri et du Parinacota, en Bolivie, sans oublier les différents trekkings auxquels j'ai pris part, en Ethiopie, au Pérou, au Groenland, en Islande ou encore aux Canaries...»

On comprend dès lors mieux ce qui a motivé ce jeune Valaisan à s'intéresser de plus près à la Via Alpina, ce projet européen de mise en réseau d'itinéraires de randonnée qui relie l'ensemble des huit pays alpins du centre de l'Europe, dont la Suisse (voir encadré).

Sur la Via Alpina d'avril à septembre 2007

«Je réalise actuellement une thèse de doctorat en géographie à l'Université de Genève dont le thème est «La Via Alpina ou la promotion d'une certaine représentation des Alpes par la mise en place d'un itinéraire international de randonnée pédestre.»

Pour ce faire, Vincent Tornay prévoit de parcourir l'intégralité de la Via Alpina l'an prochain, d'avril à septembre. Son objectif? Parcourir le jardin alpin, avec la certitude que sa proximité n'enlève en rien à sa découverte et à l'inconnu qui subsiste encore. «Au contraire,

cette aventure entend bien révéler des montagnes dont on a oublié la richesse et la diversité. Cette sorte de voyage initiatique se réalisera à pied dans sa totalité, concrétisant un vieux rêve de vie nomade et d'éloge de la lenteur.»

«Pour recenser les particularités du plus grand espace naturel européen»

Deux objectifs se dessinent derrière cette aventure alpine que s'apprête à réaliser Vincent Tornay: la valorisation de la marche à pied comme vecteur de découverte d'un milieu riche et fragile à la fois et la classification des différents projets de développement durable.

«Ma démarche cherche à promouvoir un message de sensibilisation à l'environnement naturel et culturel des Alpes. Au fil du chemin, je procéderai à un recensement rigoureux des par-



«Cette aventure entend révéler des montagnes dont on a oublié la richesse»

VINCENT TORNAY
DOCTORANT AU DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

ticularités de ce plus grand espace naturel européen. En particulier, il s'agira de dresser un inventaire des parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles, réserves de biosphère et autres hauts-lieux du massif alpin.» Comme déjà indiqué, le jeune assistant-doctorant compte également récol-



LA VIA ALPINA

- ▶ 8 pays
- ▶ 30 régions
- ▶ 200 communes
- ▶ 2500 kilomètres
- ▶ 161 étapes
- ▶ de 0 à 3000 m d'altitude
- ▶ 6 mois de randonnée
- ▶ 44 étapes transfrontalières
- ▶ 4 langues

©infoclaiva photo: Tornay

ter et classer les différents projets locaux qui s'inscrivent dans cette volonté de proposer des alternatives de développement durable dans leur région. «Sur la base de cet outil qu'est l'itinéraire, il s'agira d'établir un bilan des actions de tourisme durable, réussies ou avortées, menées en territoire montagnard. Aussi, la Via Alpina se définissant comme un réseau international alpin, je ferai un inventaire des

différents échanges d'expériences et de savoir-faire entre les vallées alpines.»

Pour en savoir plus ou pour soutenir le projet de Vincent Tornay, vous pouvez prendre contact avec lui au téléphone 022 379 83 42 ou au 079 332 43 92. Voir aussi le site www.via-alpina.org

Un trait d'union symbolique

La Via Alpina est un projet européen de mise en réseau d'itinéraires de randonnée-découverte à l'échelle de l'arc alpin tout entier, dans la perspective d'orienter l'activité touristique estivale en montagne vers des pratiques de qualité en accord avec les préceptes du développement durable.

Il ambitionne de concrétiser les orientations affichées par la Convention alpine, accord international signé par l'ensemble des huit pays alpins, à savoir la France, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne, la Slovaquie, le Liechtenstein et Monaco.

L'itinéraire de la Via Alpina a été bâti sur la base de nombreux facteurs politiques, environnementaux et touristiques afin de remplir un double objectif de trait d'union symbolique alpin et d'outil pratique de développement.

5000 poules éliminées

SAILLON ▶ Les volailles avaient été en contact avec la maladie de Newcastle, de source vaccinale plutôt qu'infectieuse.



C'est dans cet élevage Optigal-Micarna à La Sarvaz sur la commune de Saillon que les volailles ont dû être abattues. Les infrastructures seront désinfectées selon les normes sanitaires en vigueur. LE NOUVELLISTE

CHRISTIAN CARRON

5000 poules ont été éliminées hier matin à Saillon sur ordre de l'Office vétérinaire fédéral (OVF). Ces animaux du parc avicole de La Sarvaz, propriété de la société Micarna dont Optigal est devenue la division volaille en janvier de cette année, étaient porteurs d'anticorps de la maladie de Newcastle. «Il s'agit vraisemblablement d'une souche vaccinale. Les volailles ne présentaient pas de symptômes particuliers et les renseignements obtenus des autorités sanitaires françaises vont dans ce sens», explique Claire Zen Ruffinen, adjointe au vétérinaire cantonal. «Mais on ne peut pas non plus totalement exclure que ces volailles aient été directement en contact avec la maladie. En vertu du principe de précaution et parce que la législation fédérale n'autorise pas de vaccin, nous avons dû procéder à l'élimination des animaux.»

Contrôles de routine. Ces volailles, poules et coqs, faisaient partie d'un lot de 13 000 poussins arrivés le 2 mai dernier en Valais. C'est à la suite des contrôles vétérinaires usuels effectués en juin et juillet que les anticorps ont été décelés. Un accord a été conclu avec le propriétaire de l'exploitation de provenance, dans le département du Loiret, pour la reprise de 8000 poules. Les autres ont été étourdiées à l'aide d'un narcotique puis mises à mort avec du gaz. La maladie de Newcastle est une épizootie hautement contagieuse qui peut entraîner la mort des volatiles. «Les risques de contamination à l'homme sont très faibles. Cela peut déboucher dans de rares cas à une conjonctivite. Par ailleurs, il n'existe aucun risque d'infection par la consommation d'œufs ou de viande de volaille», confirme la vétérinaire valaisanne.

En février déjà... Dans une information, l'OVF assure que le virus – inconnu dans le pays depuis 1996 – n'a pas été dispersé en Suisse lors de cet incident. «Les volailles ont été rapatriées en France dans un camion spécial et les standards d'hygiène et de sécurité sont élevés et bien gérés dans les parcs Micarna», ajoute Claire Zen Ruffinen. Cet incident n'est pas sans rappeler le triste record établi en février dernier lorsque 35 000 volailles, atteintes de laryngotrachéite infectieuse, avaient dû être abattues dans un parc Optigal de Martigny.

TUNNEL DU SIMPLON

Des wagons d'argile déraillent

Plusieurs wagons d'argile ont déraillé hier matin, peu après 10 heures, à Brigue, à l'entrée du tunnel du Simplon en direction d'Iselle (I). L'accident n'a pas fait de blessé mais le trafic marchandises sur l'axe nord-sud est interrompu.

La cause du déraillement d'une partie du train de BLS Cargo à destination de l'Italie n'est pas encore connue. L'étendue des dégâts est également en cours d'examen, ont indiqué les CFF. L'argile est une matière neutre et aucune pollution n'est à craindre, a précisé à l'ATS leur porte-parole Jean-Louis Scherz.

Les wagons restés sur la voie après l'accident ont déjà été ramenés à la gare. Il s'agit à présent de remettre sur les rails les voitures accidentées, qui sont heureusement restées debout. Cette opération d'enraille-ment prendra du temps, selon M. Scherz.

Les convois marchandises ne peuvent pas emprunter le tunnel jusqu'à nouvel avis et cela entraîne des retards. Le trafic voyageurs s'effectue en revanche normalement dans le deuxième tube du tunnel. ATS